



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

A+ en collaboration avec la
Cellule Architecture de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

‘Lieu’ versus ‘Nuage’; la construction
d’une nouvelle bibliothèque publique
au XXI^e siècle relève du défi.



Laboratoires de participation

La dématérialisation et la volatilité de l'information et, en particulier, de la culture laissent en suspens de nombreuses zones d'ombre autour de la consistance et de la pertinence de l'information en mouvement libre dans le 'nuage', du rythme accéléré de prise de connaissance que ce mouvement induit, de la fracture sociale qu'il maintient et, enfin, d'une possibilité de persistance du lien social dans les villes et les quartiers.

Un projet de bibliothèque contemporaine est à distance réelle d'une quelconque nostalgie, il apporte des réponses effectives aux questions de libre accès à la culture et, par conséquence, aux enjeux de développement culturel des territoires éloignés des grands centres urbains.

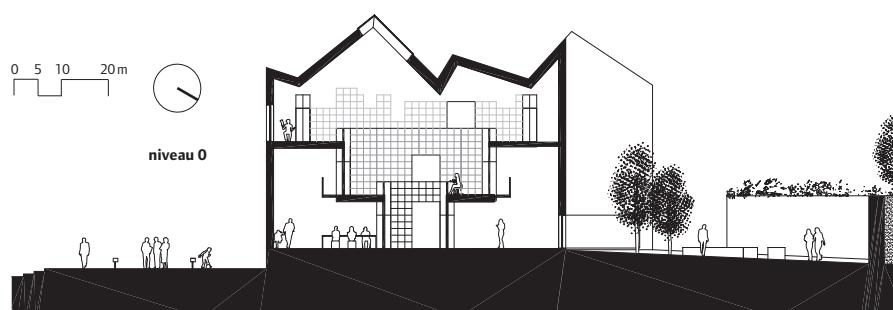
La commune de Morlanwelz est située dans la région du Centre du Hainaut, entre les arrondissements de Soignies et de Charleroi. Elle fut, jusqu'au début du XXe siècle, une de ces cités dont le développement était lié à l'industrie métallurgique et aux exploitations

minières. L'entité de Morlanwelz comprend aujourd'hui une vingtaine de milliers d'habitants, dans une densité d'habitat élevée: son urbanité est manifeste. La population scolaire y représente plus d'un quart de la population. Morlanwelz est une véritable cité de l'enseignement qui compte pas moins de dix-huit établissements, tous niveaux confondus. Au delà, la commune appartient à un réseau géographique culturel étendu dont la pièce la plus connue est certainement le Musée Royal de Mariemont.

Le projet consiste en la construction d'une nouvelle bibliothèque qui remplacera celle qui occupe aujourd'hui, tant bien que mal, des locaux d'une école communale. Ce projet jouit d'une étroite solidarité entre les autorités communales, les gestionnaires de l'actuelle bibliothèque, l'organisme subsidiant, la Direction de la Lecture Publique et la Direction des Infrastructures Culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'ambition justifie les moyens: cette bibliothèque sera la

première à être construite depuis dix ans sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et constituera le prototype d'un équipement articulé au nouveau décret de 2009 sur la Lecture Publique. La Cellule architecture souhaite en faire un exemple.

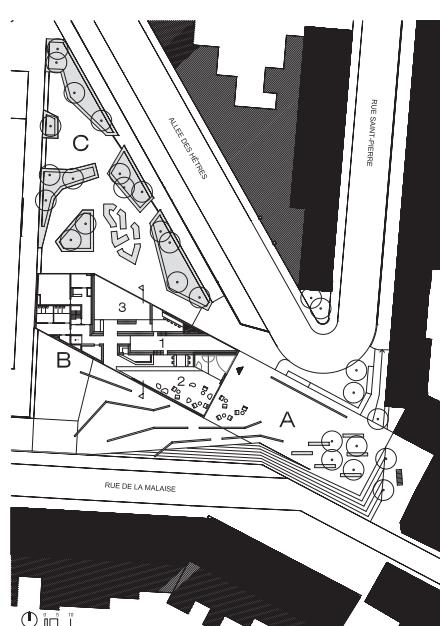
Les notions de 'lieu' et de 'développement' installent la commande tant dans l'énoncé du programme que dans l'esprit du décret, qui précise le rôle essentiel d'une bibliothèque comme lieu de mise à disposition de tous de ressources de connaissance et de culture, ainsi que comme projet inscrit dans un plan de développement et de collaboration ouvert aux transformations des objets et conditions visés par l'équipement public. Le programme se formule en ces termes: "La bibliothèque sera un lieu d'information, de culture, d'éducation et de rencontre entre les citoyens de toutes les générations. L'implantation des collections et leur disposition dans l'espace devront permettre à chaque lecteur de se sentir à une place qui sera la sienne." Si le programme comprend bien une description d'espaces, des organigrammes précis et des éléments quantitatifs de surfaces, notamment liés à une évolution de la situation de la bibliothèque existante, il laisse aux concepteurs un champ largement ouvert aux interprétations de l'esprit du 'lieu' à produire. Ces conditions de travail sont rarement écartées par les architectes qui y trouvent l'adéquation au mode de spéulation du projet. Elles s'imposent toutefois aux utilisateurs et gestionnaires de l'équipement en devenir, et requièrent de leur part l'exercice de la mise en place d'une intelligence partagée. La méthodologie du jury rencontrera ces conditions. Avant de siéger, celui-ci commencera par un tour de table, rigoureusement programmé, apte à formuler les attentes de chacun de ses contribuants. Les échanges poursuivis permettront une mise à jour des expressions et des



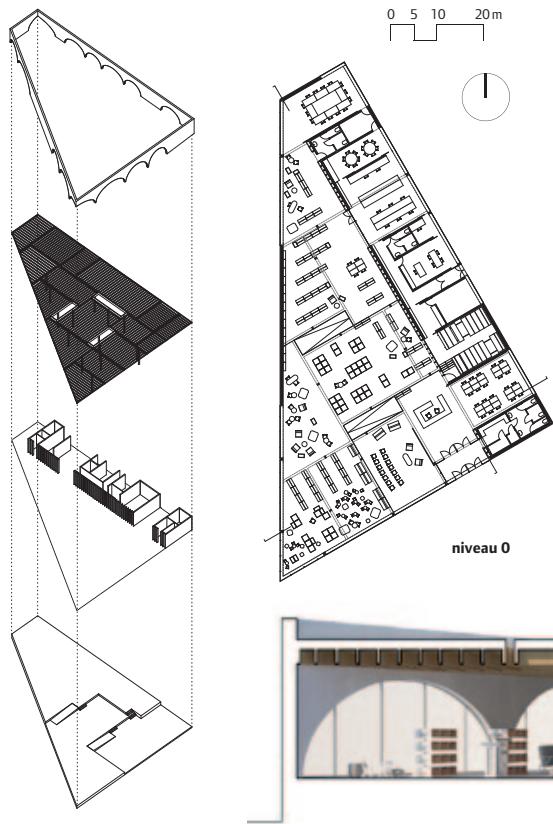
La proposition d'Atelier De Visscher & Vincentelli/MangerNielsenArchitects
comporte un volume compact
organisé sur trois niveaux,
monolithique mais néanmoins
transparent, doublé d'un parvis.



- a nouvelle place publique
- b bibliothèque
- c jardin de lecture
- 1 la réserve de livres
- 2 entrée + espace informel
- 3 espace lecture



L'implantation des collections et leur disposition dans l'espace devront permettre à chaque lecteur de se sentir à une place qui sera la sienne.



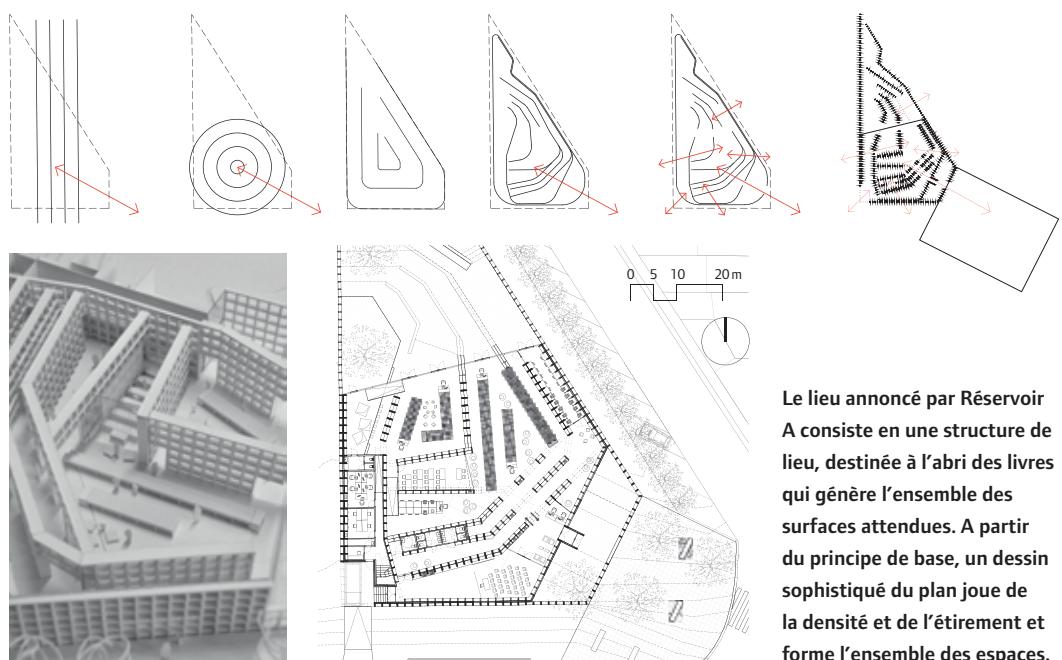
AgwA imagine une délicate structure en bois sur un seul niveau. Le sol de la bibliothèque suit le relief du terrain en déclinant différents plateaux propres à former bancs, tablettes et scènes.



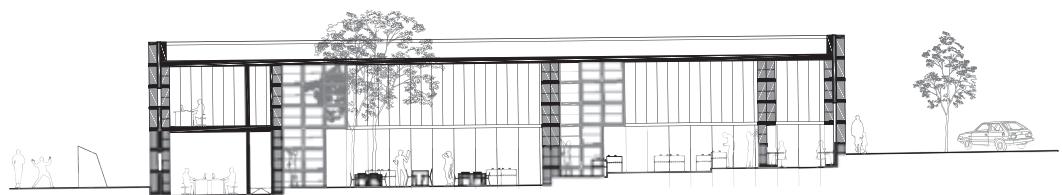
arguments propres à chaque domaine d'expertise, de telle sorte que s'installera, avant la découverte des propositions, une réelle interactivité des rôles et positions de chaque membre du jury. Le bénéfice de la méthode s'envisage aisément en terme d'équité de jugement. Bien au delà, il inaugure le processus de participation nécessaire au développement du projet qui devra être retenu.

Le site de la construction à envisager tient déjà, dans sa constitution propre, du lieu. Il s'agit d'un terrain situé à l'angle de la rue de la Malaise et de l'allée des Hêtres, relié au centre de la commune par la rue de la Portelette. De forme trapézoïdale, il marque le croisement des voies d'une de ses aspérités, tandis qu'il s'étend, dans sa plus grande dimension, le long de l'allée des Hêtres. Le site jouxte le terrain de football communal et l'école au sein de laquelle la bibliothèque existante a été aménagée en 1981.

Le principe de lieu inspire entièrement chacune des propositions avancées qui en déclineront quatre variations bien distinctes. Celle présentée par **or_Atelier De Visscher & Vincentelli/MangerNielsenArchitects** est fabriqué par la présence, au fond de la par-



Le lieu annoncé par Réservoir A consiste en une structure de lieu, destinée à l'abri des livres qui génère l'ensemble des surfaces attendues. A partir du principe de base, un dessin sophistiqué du plan joue de la densité et de l'étirement et forme l'ensemble des espaces.



Les espaces intérieurs s'enchaînent au long du jardin. Leurs relations sont fluides et l'ampleur de chacun d'entre eux est souvent adéquate. [À PROPOS DU PROJET LAURÉAT]

celle face au croisement des rues, d'un volume compact organisé sur trois niveaux, fragmenté à la rencontre de la rive du ciel. Monolithique et néanmoins transparent, cet élégant édifice se double d'un parvis vers l'angle des rues et forme deux jardins sur ses flancs. Le jardin au long de l'allée des Hêtres est constitué de tertres disposés au long de la voie, il est ouvert depuis la place par une simple grille. A l'intérieur, un grand réservoir à livres, tout de bois construit et nommé 'cale sèche' est disposé selon une diagonale. Le dispositif est précieux, il fixe deux grands espaces au rez-de-chaussée, une généreuse salle d'accueil et une salle de lecture ouverte sur le jardin. Dans l'élévation, la cale sèche prend de l'ampleur et forme l'ensemble des lieux de choix et de lecture des ouvrages disponibles.

Le lieu formé par le projet **02_d'AgwA** dispose de l'ensemble de la parcelle qu'il couvre, sur un seul niveau, par une délicate structure en bois. Ce marché abrité est ceint par un mur, quelque peu univoque, percé d'arcades sur toutes ses faces. Le sol de la bibliothèque suit le relief du terrain en déclinant différents plateaux distants d'une hauteur de 45 cm propres à former bancs, tablettes et scènes. Le plan est libre à l'exception d'un long mur habité suivant l'allée des Hêtres. Des structures secondaires, sous la forme de panneaux coulissants ou d'épais rideaux, moduleraient des espaces plus intimes dans la grande halle de lecture. Les propositions d'aménagement s'énoncent tout en finesse: rives de lumière naturelle issues des décalages de la couverture, mobilier spécifique, feuillets pliés organisant la signalétique nuancent la rigueur des principes fondateurs.

A l'inverse de la proposition d'AgwA, celle de **04_SHSH** se définit d'abord par des rives différencierées. Un jardin potager en terrasses tempère le rapport à l'espace public au long de l'allée des Hêtres, un chemin à l'abri d'une palissade végétale forme un interface envers le terrain de football, deux parvis marquent les angles de la parcelle et indiquent les accès au bâtiment. Le parvis situé au croisement des voies publiques prend l'ampleur d'une petite place. A l'intérieur de ces épaisseurs paysagères, le lieu se forme à partir d'un sol unique et sous une toiture aux pans multiples, savamment articulés et généreux en lumière naturelle. La structure en bois est apparente, elle confère à l'espace sa seule couleur. Les espaces intérieurs s'enchaînent au long du

jardin. Leurs relations sont fluides et l'ampleur de chacun d'entre eux est souvent adéquate. Le projet est accompagné d'un manifeste conférant aux livres et espaces un rôle de média vers des expressions culturelles différencierées et évolutives.

Le lieu annoncé par **03_Réservoir A** consiste en une structure de lieu, soit l'élévation d'une grille en béton, à modules carrés/cubiques. La structure destinée à l'abri des livres génère l'ensemble des surfaces attendues selon le programme. A partir du principe de base, un dessin sophistiqué du plan, jouant de la densité et de l'étirement, forme l'ensemble des espaces, intérieurs comme extérieurs. Malgré la pertinence de l'axiome fondateur, l'exercice s'abîme à la rencontre de contingences élémentaires comme la clôture ou la couverture des espaces ou le mouvement aisément des usagers

du lieu: il restera un exercice de style.

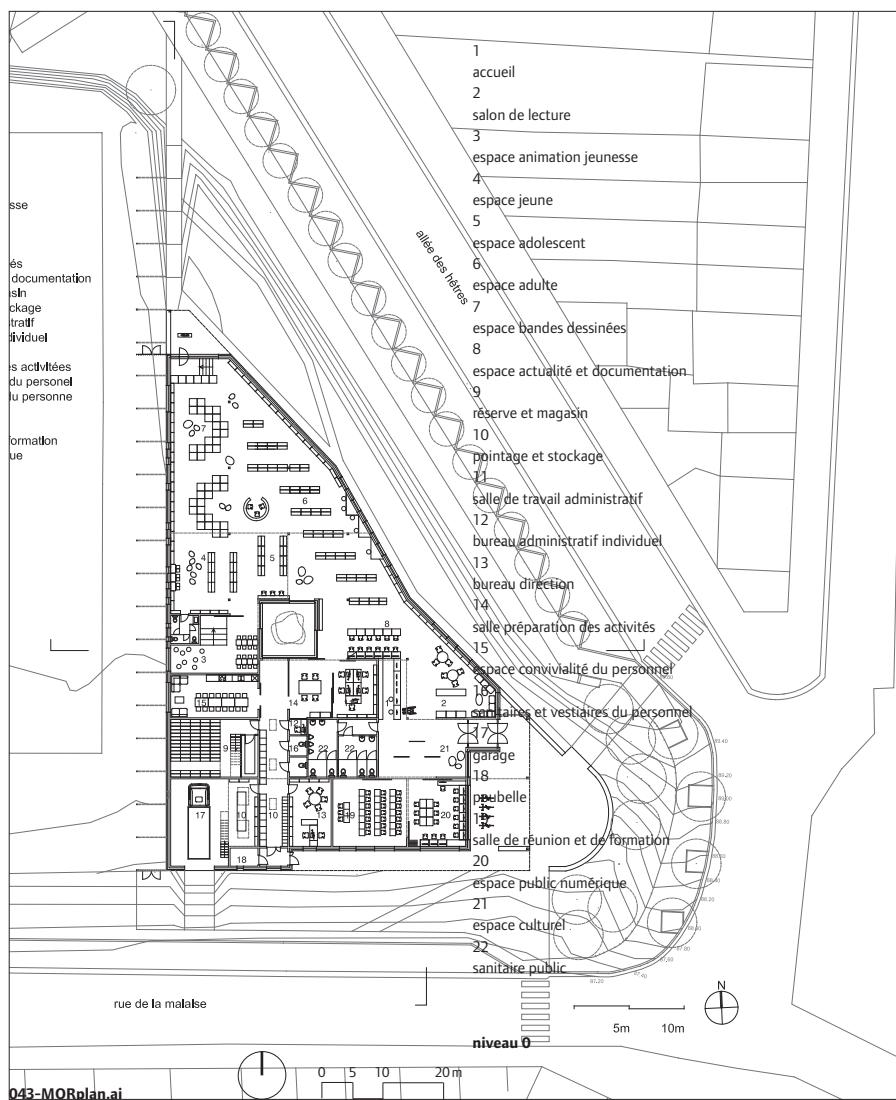
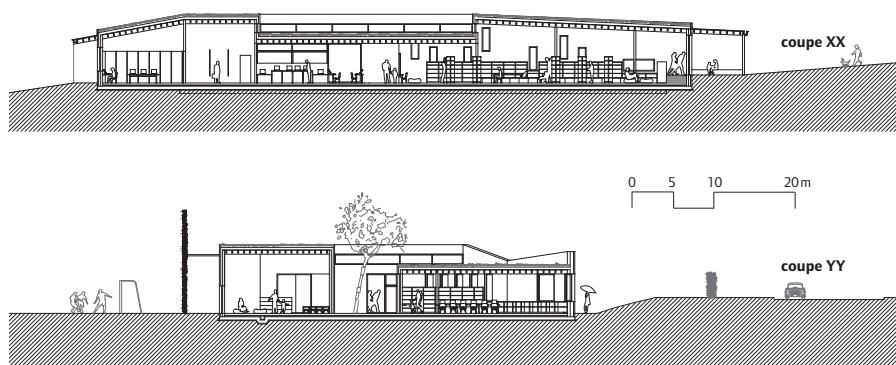
Les projets présentés relèvent d'une réelle qualité, trois d'entre eux établissent le lieu dans des caractères distinctifs qui permettront, au sein du jury, une identification collective et nuancée des natures paradoxales que peut revêtir un équipement contemporain. Ces débats conduiront à formuler une identité déterminante pour le lieu à construire: celle d'une aptitude au développement du projet, à l'abri des identités formelles, même si elles sont adéquates, au-delà d'une liberté de principe, même si elle est nécessaire.

Dans cette voie, la proposition de SHSH sera retenue comme gage de ce développement, comme nouveau laboratoire de participation, aux côtés des plans poursuivant le décret et des rencontres générées par les processus mis en place.

SHSH forme un lieu à partir d'un sol unique et sous une toiture aux pans multiples, savamment articulés et généreux en lumière naturelle. La structure en bois est apparente, elle confère à l'espace sa seule couleur.



SHSH forme un lieu à partir d'un sol unique et sous une toiture aux pans multiples, savamment articulés et généreux en lumière naturelle. La structure en bois est apparente, elle confère à l'espace sa seule couleur.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Construction d'une nouvelle bibliothèque à Morlanwelz

LIEU croisement entre la rue de la Malaise et l'allée des Hêtres, Morlanwelz

MAÎTRE DE L'OUVRAGE Administration communale de Morlanwelz, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

MISSION La mission porte sur la construction d'une nouvelle bibliothèque et sur l'aménagement des espaces extérieurs. Elle comprend en outre la conception d'un mobilier intégré et adéquat. Ce projet s'inscrit dans le cadre du nouveau décret sur la Lecture publique relatif au développement des pratiques de lecture. La Bibliothèque de Morlanwelz a, à cet effet, établi un plan quinquennal de développement. L'objectif est de mettre en place un lieu 'accessible', de sorte à pouvoir attirer et accueillir tout type de visiteur. L'infrastructure se doit aussi de répondre à des fonctions autres que le prêt de livres ou de supports médias: elle doit être un lieu dédié à la détente, aux loisirs, à la convivialité ou encore aux animations. La question de la flexibilité des espaces est donc mise en évidence. Et pour répondre à l'évolution des médias, une part importante sera consacrée aux nouvelles technologies.

BUDGET 1.242.000 euros hors tva, équipement mobilier, aménagements des abords et honoraires non compris

PROCÉDURE procédure négociée avec publicité européenne

AVIS DE MARCHÉ octobre 2011

ATTRIBUTION juin 2012 **RÉALISATION** 2015

LAURÉAT

ARCHITECTURE | DESIGN MOBILIER | PAYSAGE | SCÉNOGRAPHIE
SHSH Architecture + Scenography

STABILITÉ Ney & Partners

TECHNIQUES SPÉCIALES Sophia Engineering

ACOUSTIQUE | PHYSIQUE DU BÂTIMENT Daïdalos Peutz

DESIGN SIGNALÉTIQUE Benoit Henken,

SHSH Architecture + Scenography

PLASTICIEN Shizuka Hariu (SHSH)

ÉQUIPES NON RETENUES

ARCHITECTURE | DESIGN MOBILIER | DESIGN SIGNALÉTIQUE
Atelier De Visscher & Vincentelli/MangerNielsenArchitects (AM)

STABILITÉ Didier Decamps

TECHNIQUES SPÉCIALES | PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES MK Engineering

ACOUSTIQUE ATS PLASTICIEN Lukasz Kurzatkowski

ARCHITECTURE | DESIGN MOBILIER Agwa

STABILITÉ | TECHNIQUES SPÉCIALES | PERFORMANCES

ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES Bureau d'études Greisch

ACOUSTIQUE Kahle Acoustics

DESIGN SIGNALÉTIQUE Speculoos

PAYSAGE OLM PLASTICIEN Mariana Castillo Deball, Batia Suter, Katja Mater, George Legrady

ARCHITECTURE | ACOUSTIQUE Réservoir A

STABILITÉ | TECHNIQUES SPÉCIALES Piron EC

DESIGN MOBILIER | DESIGN SIGNALÉTIQUE Atelier Design Addict

PLASTICIEN Jean Glibert